

INAUGURATION

DES LOCAUX DE LA CRÈCHE LOUISE GUIRAUD & DE L'ESPACE PETITE ENFANCE DE LA MOSSON

Jeudi 3 septembre à 16h30 - 257 Rue d'Uppsala - Pôle éducatif des halles, 34090 Montpellier

EN PRÉSENCE DE :

- > Caf de l'Hérault :
 - Olivier HALLAY, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
 - Thierry MATHIEU, Directeur de la Caf de l'Hérault
 - Carole CHAPPERT, Chargée de conseil et de développement
- > Ville de Montpellier :
 - Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier
- > Autres partenaires :
 - Kléber MESQUIDA, Président du Conseil départemental
 - Chantal MAUCHET, Préfète de l'Hérault

La Caf de l'Hérault s'associe à la Ville de Montpellier pour inaugurer les nouveaux locaux de la crèche Louise Guiraud et de l'Espace petite enfance (EPE) Mosson, désormais implantés au sein du pôle éducatif des Halles.

Cette réalisation traduit la volonté de la Ville de Montpellier de renforcer l'offre de services à destination des familles en regroupant, sur un même site, plusieurs équipements dédiés à la petite enfance, à l'éducation et à l'accompagnement à la parentalité.

Les nouveaux locaux accueillent la crèche municipale Louise Guiraud, qui compte 59 places, ainsi que l'Espace petite enfance Mosson, issu de l'évolution du Relais petite enfance. Ils offrent aux enfants, aux familles et aux professionnels un environnement moderne, fonctionnel et adapté aux besoins de la petite enfance.

En accompagnant ce projet, la Caf de l'Hérault réaffirme son engagement aux côtés de la Ville de Montpellier pour développer des services de proximité répondant aux besoins des familles. Ces nouveaux équipements contribuent à améliorer l'accueil des jeunes enfants, à faciliter les démarches des parents et à renforcer l'accès aux solutions d'accueil et d'accompagnement sur le territoire.

UN QUARTIER PRIORITAIRE AU CŒUR DES ENJEUX DE LA PETITE ENFANCE

Quartier prioritaire de Montpellier, le quartier de La Mosson compte près de 25 000 habitants, dont environ 900 enfants de moins de 3 ans.

Afin de répondre aux besoins des familles, la Ville de Montpellier a relocalisé la crèche Louise Guiraud et créé un Espace petite enfance au sein du pôle éducatif des Halles.

Ce projet vient renforcer l'offre de services dédiée à la petite enfance sur le quartier, qui comprend notamment :

- Une crèche municipale Louise Guiraud (59 places) ;
- Une halte-garderie municipale Les Copains d'abord (25 places) ;
- Plusieurs structures associatives d'accueil du jeune enfant ;
- Et 22 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s représentant 65 places d'accueil.

UN PARTENARIAT AU SERVICE DES FAMILLES MONTPELLIÉRAINES

Depuis plus de 40 ans, la Caf de l'Hérault et la Ville de Montpellier entretiennent un partenariat étroit au service des familles montpelliéraines. Ensemble, elles développent et soutiennent une offre de services de proximité dans de nombreux domaines du quotidien : petite enfance, accueils de loisirs, centres sociaux, soutien à la parentalité ou encore accompagnement à la scolarité.

Cette coopération se traduit notamment par la mise en œuvre d'une Convention territoriale globale (CTG), véritable cadre de partenariat entre la Caf et la Ville. Celle-ci sera renouvelée pour la période 2027-2031 afin d'accompagner la mise en œuvre d'un plan d'actions fondé sur une analyse des besoins des familles montpelliéraines.

LA CAF, PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX FAMILLES

La Caf de l'Hérault a soutenu la réalisation de ces deux projets à hauteur de : 216 318 € pour la crèche, (4,85% du coût total de l'opération), et de 60 000 € pour l'Espace petite enfance, représentant 50% du coût du projet.

Plus largement, au cours des trois dernières années, la Caf a apporté un soutien financier de 1,93 million d'euros à la Ville de Montpellier pour la création de nouvelles crèches dans les quartiers de Port Marianne, Boutonnet et de l'EAI. Cette dynamique s'inscrit dans l'ambition portée par la Ville avec le soutien de la Caf de renforcer l'offre d'accueil du jeune enfant sur son territoire, avec la création de 383 places de crèche entre 2023 et 2028.

Au-delà de ces projets, la Caf poursuit son engagement auprès de la Ville en soutenant le fonctionnement et le développement des services dédiés aux familles. En 2025, elle a ainsi mobilisé 11,1 million d'euros au titre des aides au fonctionnement et 1,6 millions d'euros au titre des aides à l'investissement.

Données statistiques du quartier de la Mosson (Données Caf 2024)

	Quartier de la Mosson	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	46%	25%
Dont familles monoparentales	33%	40%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	10%	14%
Dont familles avec au moins un parent actif	17%	38%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	37%	24%